



De 1954 à 1964, près d'un millier de militaires français ont été portés disparus en Algérie.

Quelques-uns sont revenus, après une captivité difficile.

Les autres sont morts.

Leurs corps ont parfois été retrouvés et rendus à leur famille.

Mais 652 militaires ne sont jamais revenus, « ni morts, ni vivants », et leur corps n'a jamais été retrouvé.

Le monument élevé à Port-Vendres leur est dédié, afin que leurs familles et leurs amis puissent venir se recueillir.

Ce monument est aussi le témoignage de la reconnaissance de la Nation pour leur sacrifice.

**A L'OCCASION DU 60° ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE
ET DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DISPARUS**

**Monsieur Grégory MARTY
Maire de PORT- VENDRES
Conseiller départemental**

**Le général (2S) Henry-Jean FOURNIER
Président de SOLDIS ALGERIE**

**Le contrôleur général des armées (2S)
Serge BARCELLINI
Président du SOUVENIR FRANÇAIS**

vous prie de bien vouloir assister à l'inauguration du
monument à la mémoire des militaires français portés disparus en Algérie
qui aura lieu le **mardi 30 août 2022 à 10 h 30**
à **PORT – VENDRES (66)**



PORT- VENDRES (66)

Le Monument est situé à la Redoute Maily

En arrivant à PORT- VENDRES, suivre la direction « **CENTRE VILLE** » pour gagner les parcs 1 – 2 – 3 où des navettes assureront le transport vers le monument (retenez bien le n° de votre parking)

la direction « **PORT DE COMMERCE** » pour gagner le parc n° 4, réservé aux véhicules titulaires d'une autorisation à placer sur le pare-brise ou d'un laisser-passer GIG

De nombreux restaurants se trouvent tout autour du port



Un poste de secours sera installé sur le site de la cérémonie



CONSIGNES GENERALES

Pour le bon déroulement de la manifestation, les organisateurs vous prient de bien vouloir respecter les consignes suivantes :

L'accès au lieu de la cérémonie doit s'effectuer **obligatoirement à pied**, depuis le rond-point de la gendarmerie, au bout de l'avenue Maréchal Leclerc, par le sentier du littoral (belle promenade d'environ 700 mètres, soit environ 15 minutes, offrant une belle perspective sur le port et la ville).

A partir de 09 h 00, des navettes de bus desserviront les parkings n° 1 et 2 jusqu'au rond-point de la gendarmerie. (idem pour le retour)

Le parking n° 4 (aire de camping-car est réservé aux automobilistes dotés d'un laisser-passer adressé par SOLDIS aux invités et officiels (ainsi qu'aux GIG)

Les personnes ayant des difficultés de déplacement pourront emprunter une navette entre le parking n° 4 et le monument.

Les personnes titulaires d'une carte de Grand Invalide de Guerre peuvent se faire déposer en voiture sur le site de la cérémonie, mais sans possibilité de stationnement sur place. Retour des véhicules sur le parking 4.

Le vin d'honneur aura lieu place de Castellane (parking n° 3). Des places de stationnement sont également disponibles à proximité de la gare SNCF.

Il est demandé aux spectateurs de se mettre en place avant 10 h 00